

Vendredi  
18 juin 2021

1,05 €

N° 23522 - 77<sup>e</sup> année

Votre journal à domicile  
02 41 80 88 80

# Le Courrier

DEUX-SÈVRES de l'ouest

## Bessines

### La création de 22 logements sociaux sème la discorde

PAGE 2

# « Ce serait de la discrimination »

A Bessines, la création de 22 logements sociaux initiée par l'UDAF 79 et destinée à l'accueil de personnes en grande précarité suscite l'hostilité de l'équipe municipale et de riverains.

La Maison Relais ouvrira-t-elle un jour ses portes à Bessines ? Porté par l'Union des associations familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79), l'ensemble immobilier dédié à l'accueil de personnes en très grande précarité financière se heurte, pour l'heure, à la forte opposition de riverains et de Christophe Guinot, le maire de la commune depuis mars 2020 (voir par ailleurs). « On sait bien que la différence fait toujours peur », reconnaît Fabienne Sabourin, la présidente de l'association, venue au contact des administrés, hier soir, pour « rassurer la population ».

**Tendre la main à des personnes qui ont perdu pied**  
FABIENNE SABOURIN  
Présidente de l'UDAF 79

Swan Rey, sa directrice générale, et Franz Hoelsloot, le directeur du pôle insertion et handicap, l'accompagnaient pour rappeler les étapes d'un projet répondant à une demande de l'Etat et co-construit depuis juillet 2019 avec l'ancienne équipe municipale. Le conseil avait d'ailleurs émis un vote favorable à ce sujet en septembre de la même année. « Notre seule ambition, c'est de tendre la main à des personnes majeures qui ont perdu pied. » Des hommes ou des femmes malmenés par une rupture familiale, la perte de leur emploi, frappés d'exclusion ou fragiles psychologiquement. « Le logement, c'est le socle pour exister. Sans un toit au-dessus de votre tête, vous ne pouvez pas repartir de l'avant, redémarrer votre existence. C'est le point de départ d'une nouvelle vie. » Une heure d'espoir pour les bénéficiaires des vingt-deux studios basse consommation attendus pour le début d'année 2023. Pour des baux de plus



Fabienne Sabourin, Swan Rey et Franz Hoelsloot ont dévoilé, hier soir, les contours de leur projet aux habitants de Bessines.

PHOTO: CO-INNOVATION

ou moins longue durée.

« Leur temps de séjour sera fonction de leurs capacités à reprendre le dessus, à recréer du lien, à se réinsérer ». Des travailleurs sociaux seront également présents sur le site, du lundi au samedi « pour permettre aux habitants de prendre leurs marques, pour proposer des animations et des sorties, pour assurer une veille sociale, pour reposer un cadre si besoin. Il y aura un accompagnement permanent à la fois personnel et collectif », insiste le trio qui ajoute qu'une commission d'admission évaluera le pro-

fil des candidats à la location. « Celle-ci vérifiera que la demande d'admission est bien en phase avec nos attentes. Si un défaut d'autonomie ou des problématiques de santé ou d'addictions sont décelés, aucun risque ne sera pris. Il faut que cette intégration se fasse au moment propice du parcours de vie. »

Reste désormais à l'UDAF 79 d'obtenir le fameux permis de construire sur un terrain acquis en 2013, rue des Taillées, à l'entrée du bourg. La demande doit être déposée ces prochains jours.

Mais la signature est loin d'être gagnée malgré le soutien de l'Etat et de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) pointée pour son manque de logements sociaux sur le territoire. « Par le passé, on a connu des réticences sur d'autres programmes pour des publics spécifiques mais, là, c'est une peur irrationnelle. On est très triste par cette situation d'autant que notre projet respecte le Plan local d'urbanisme de la CAN et que la mairie n'aura pas un centime à débours. Si le maire s'obstine, ce sera de la discrimination à l'égard des pauvres », estiment les responsables de l'association qui espèrent ne pas avoir à saisir le Tribunal administratif si le blocage perdure.

« Quand vous êtes dans une démarche d'inclusion et de vivre ensemble, vous avez plutôt besoin de bienveillance que de défiance. »

## 83

PLACES

Le département compte, aujourd'hui, 83 places d'hébergement pour les publics jugés en grande précarité. Elles sont réparties dans cinq structures dites Maison Relais ou Maison d'Accueil. Celles-ci sont localisées à Cersay (Val-en-Vignes), au Pin, à Aiffres, à Niort et à Saint-Pardoux-Soutiers. Outre Bessines, un autre projet de construction porté par l'association L'Escale est en cours à Melle. S'ils vont à leur terme, les Deux-Sèvres compteront 123 logements de ce type en 2023.

JULIEN RENON

## « Je ne veux pas que ce soit la pampa »

Christophe Guinot n'y va pas par quatre chemins. A l'image de plusieurs de ses administrés qui ont déployé une banderole hostile sur le bord de la route, à l'entrée de Bessines, le maire et candidat aux élections départementales de dimanche sous la bannière de « Relances 79 » (LR-EM), ne mâche pas ses mots à l'égard de la construction de la Maison Relais. « Trop de social tue le social. Les habitants ne veulent pas de ce projet, et moi non plus. Nous voulons sécuriser davantage le bourg avec de la vidéosurveillance. Ce n'est pas pour que ce soit la pampa dans quelques mois », tonne l'édile dans le fauteuil depuis mars 2020 et déplorant « un manque de concertation » de l'association.

« On lui a pourtant présenté le projet validé par son prédécesseur en janvier. On a refait une présentation au conseil en mars et en avril, deux membres de son équipe sont venus dans notre résidence de Niort pour



Des riverains ont planté une banderole à l'entrée de la commune pour dire leur hostilité au projet.

PHOTO: MARIEDELAIGNE

voir comment elle fonctionnait », rétorque Fabienne Sabourin, la présidente de l'UDAF 79. Pour Christophe Guinot, la priorité réside davantage dans la création « d'une maison de santé et d'un village

seniors ». Deux structures qui pourraient venir s'implanter sur la parcelle voisine de la Maison Relais. Pour l'association, « l'un n'empêche pas l'autre. Au contraire même »

## A SAVOIR

### Un projet de crèche déjà avorté

La création d'une Maison Relais n'est pas le premier projet porté par l'UDAF 79 à Bessines. Dès la fin de l'année 2007, l'association s'était associée à l'équipe municipale en place pour faire sortir de terre une micro-crèche de dix places dédiée à l'accueil des jeunes enfants des habitants de la commune et des salariés des entreprises de la zone de la Mude. Une étude de faisabilité avait été réalisée en 2009 à ce sujet. Soutenu dans sa démarche par la CAF et le

Département, l'UDAF 79 avait acquis les 3 000 m<sup>2</sup> de terrain de la rue des Taillées auprès d'un propriétaire privé. Un frêne était symboliquement planté, en mars 2014, pour marquer la construction future de l'équipement. Un mois plus tard, le permis de construire était délégué. Mais en fin d'année, le conseil municipal remanié faisait brutalement machine arrière estimant le projet trop onéreux pour ses finances.